

Dossier :  
Référence :  
Date :

**QUESTIONNAIRE D'ETAT CIVIL  
FICHE DE RENSEIGNEMENTS  
(À remplir à l'aide du livret de famille)**

**MONSIEUR**

NOM DE FAMILLE :  
PRENOMS (1) :  
NE A (VILLE ET DEPARTEMENT) :  
LE :  
NATIONALITE (2) :  
PROFESSION :  
ADRESSE :

N° ☎ domicile :  
N° ☎ travail :  
N° ☎ portable :  
N° FAX :  
ADRESSE @ :

Si décès (indiquer date et lieu) :  
VEUF / DIVORCE / SEPRE DE CORPS DE :  
(Rayer la mention inutile)

**MADAME**

NOM (de jeune fille) :  
PRENOMS (1) :  
NEE A (VILLE ET DEPARTEMENT) :  
LE :  
NATIONALITE (2) :  
PROFESSION :  
ADRESSE :

N° ☎ domicile :  
N° ☎ travail :  
N° ☎ portable :  
N° FAX :  
ADRESSE @ :

Si décès (indiquer date et lieu) :  
VEUF / DIVORCE / SEPRE DE CORPS DE :  
(Rayer la mention inutile)

**T.S.V.P.**



**MARIAGE CIVIL :**

Mairie de (Ville et département) :

Date :

Contrat de mariage :   OUI     NON    (si OUI veuillez compléter ci-dessous)

**CONTRAT DE MARIAGE (3) :**

Nom et Ville du Notaire :

Date de l'acte :

Régime adopté :

- Communauté de biens réduite aux acquêts
- Communauté universelle
- Participation aux acquêts
- Séparation de biens

**MODIFICATION DU REGIME (3) :**

Nom et Ville du Notaire :

Date de l'acte :

Homologation par le Tribunal de (Ville et Département) :

En date du :

Nouveau Régime adopté :

- Communauté de biens réduite aux acquêts
- Communauté universelle
- Participation aux acquêts
- Séparation de biens

**PACTE CIVIL DE SOLIDARTIE :**

TGI de (ville et département) :

Ou, Nom et ville du notaire ayant reçu le PACS :

Date :

Y a-t-il eu une convention de PACS ?  OUI  NON (si oui compléter ci-dessous)

Régime adopté :

- Séparation de biens
  - Indivision
- (Merci de transmettre une copie de la convention)

<b>ENFANTS</b>
----------------

**Pour les successions ou donations**, préciser ici les NOM, PRENOMS, DATE et LIEU DE NAISSANCE de vos enfants (adresse éventuellement)

➤

➤

➤

➤

➤

- (1) Tous les PRENOMS dans l'ordre de l'état civil - souligner le prénom usuel
- (2) pour les étrangers, fournir une photocopie de la carte de séjour ou de résident
- (3) fournir en communication le contrat et/ou copie du jugement de divorce ou d'homologation